EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : **5 octobre 2017**

Présidence : **Mme Anuta Pichon**

Objet : **Préavis n° 2017/08** – Arrêté d'imposition pour l'année 2018

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2017/08,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver l'arrêté d'imposition de la Commune d'Ecublens pour l'année 2018 tel que présenté par la Municipalité, selon le texte ci-joint.

L'approbation du Conseil d'Etat demeure réservée.

Ainsi délibéré en séance du 5 octobre 2017.

La Présidente

Anuta Pichon

CONSEIL COMMUNAL ECUBLENS

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano